

Les infos

Vendredi 27 Juin 2008



LES EXPERTS CŒUR DÉFENSE

Ils n'étaient pas peu fiers, les concepteurs des 2 projets de Gestion Electronique des Documents pour le réseau, baptisés « Novadis » et « Orchestra », de présenter leurs bébés. La productivité allait s'en trouver améliorée, les tâches anoblies dans les PSC, bien que « secondairement », quelques centaines d'emplois soient supprimées... Principal avatar pour le réseau du Plan milliard de Cabannes, ces projets ont été ficelés à la hâte, quitte à faire l'impasse sur quelques dérapages. Présentés en consultation aux représentants du personnel, il a donc fallu que ces messieurs commencent par préciser le contexte, et prennent quelques engagements dûment consignés dans un document discuté avec les représentants syndicaux. Cette affaire aura donc le mérite d'avoir acté le maintien des principes essentiels énumérés dans l'accord 4D : l'avenir des 23 PSC et de leurs salariés est garanti à l'intérieur de la Société Générale. Mais cela ne retire rien aux incohérences de projets dont l'origine remonte à cette fameuse « mission du cabinet Proudfoot » qui nous factura le chronométrage du temps passé à transporter les dossiers de l'armoire à la photocopieuse, puis sur le bureau, puis retour à l'armoire (la direction n'a jamais voulu dire combien la facture) ... C'est ainsi que la CGT s'est étonnée que, pour une offre de prêt immobilier saisie sur son clavier par le conseiller puis

éditée pour la faire signer au client, le projet prévoit la numérisation du papier pour créer un document électronique qui existe déjà ! Réponse emberlificotée du maître d'œuvre qui, tel le mouton de Panurge, va réfléchir en continuant d'avancer... Sachant également que la version papier est obligatoire ainsi que la conservation des justificatifs fournis par le client, nous nous sommes inquiétés du respect de la confidentialité car le projet s'inscrit dans un autre, déjà en route : le transfert de l'archivage à la sous-traitance. On imagine les photocopies de pièces d'identité, de factures et de justificatifs de domicile stockés un peu partout à l'extérieur... Réponse du réseau : on va faire des contrôles ! Voilà qui promet un chaud débat lors de la séance plénière du CCE du 3 juillet, voire de nouveaux rebondissements...

MAGNA SERVITUS EST MAGNA FORTUNA

La commission de recours s'est réunie le 24 pour examiner le licenciement de l'assistant de Jérôme Kerviel. Les membres représentant le personnel ont désavoué le licenciement, considérant que les motifs invoqués n'étaient pas sérieux et que la décision était principalement celle d'une direction générale en mal de se blanchir de ses propres avanies. Ceux qui représentaient la direction ont évidemment approuvé le licenciement, mais en allant un peu plus loin que les motifs officiels, accréditant « l'indice de complicité » détecté par l'inspection. Mal leur en a pris, quelques heures plus tard, l'Express révélait que le juge d'instruction a décidé de renvoyer Kerviel seul en correctionnelle, donc qu'il considère que ce dernier n'a pas de complice. Plus qu'une gifle pour la thèse servie à l'assemblée des actionnaires qui attendait des exécutions que la direction générale leur a fournies, cette décision de la justice, si elle est confirmée, rend tous les auteurs d'accusation de complicité coupables de diffamation, dont Daniel Bouton, Jean Martin Foltz... et les 4 de la direction à la commission de recours qui ont signé un peu vite le PV. C'est une grande servitude qu'une grande carrière !



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT